

Bulletin ARS du Jeudi 23 avril 2020 à 17h

6177

TESTS POSITIFS
EN OCCITANIE

- 806 hospitalisations en cours, dont 192 en réanimation
- 1904 retours à domicile
- 342 décès à l'hôpital

Source SI-VIC

Surveillance sanitaire

Santé publique France assure désormais un suivi épidémiologique harmonisé au plan national. Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires sont accessibles sur le site de Santé publique France > [consulter le bulletin Occitanie](#)

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	13	1	22	2
Aude (11)	61	9	140	45
Aveyron (12)	59	2	85	20
Gard (30)	132	29	162	43
Haute-Garonne (31)	169	66	404	40
Gers (32)	49	5	30	16
Hérault (34)	139	41	514	97
Lot (46)	27	7	113	14
Lozère (48)	4	1	13	0
Hautes-Pyrénées (65)	74	4	81	18
Pyrénées-Orientales (66)	26	12	246	27
Tarn (81)	39	9	64	17
Tarn-et-Garonne (82)	14	6	30	3
OCCITANIE	806	192	1904	342

Bilan des prélèvements dans le Tarn et Garonne depuis le début de l'épidémie

Sur 1770 tests :

- 119 sont positifs
- 1636 sont négatifs
- 15 sont en attente

Les numéros utiles

CUMP 82 : 07 77 39 52 77 / 07 77 39 53 16

Géronto 82 : 05 63 66 49 10

Plateforme CovidPA82 : 05 63 92 84 44

Les informations du jour à retenir

Organisation des filières de prise en charge des patients COVID en sortie de réanimation et plus spécifiquement pour la filière SSR

Des recommandations de structurations des filières de prise en charge des patients COVID+ en sortie de court séjour sont diffusées. Pour plus d'information, rendez-vous sur :

[https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Covid-19%20fiche%20sortie%20r%C3%A9animation%20pour%20SSR%20\(21042020%20v1\)_0.pdf](https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Covid-19%20fiche%20sortie%20r%C3%A9animation%20pour%20SSR%20(21042020%20v1)_0.pdf)

Rappel : Nouvelles consignes relatives à l'organisation du confinement dans les ESSMS et USLD

Au niveau national : Des nouvelles recommandations portent sur le rétablissement encadré des visites extérieures, la possibilité d'autoriser exceptionnellement des sorties individuelles ainsi que dans la limitation de la circulation des personnes hébergées au sein de l'établissement. Elles remplacent les autres préconisations sur le sujet du confinement en ESSMS. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Protocole_Consignes_Confinement_ESSMS_USLD.pdf

Au niveau local : Le plan d'action fait suite à l'allocution de M. Olivier VERAN, ministre de la santé, le 19/04/20 relative à l'accessibilité, sous conditions, des EHPAD. Une charte a été mise en place pour chaque structure – EHPAD du Cours Foucault, de l'USHPA et l'USLD.

Les mesures prises sont les suivantes :

- La nomination d'une personne référente pour chaque structure
- La définition d'un lieu de rencontres
- La planification des visites avec l'instauration d'un jour précis, d'une durée déterminée, d'une périodicité des visites et du nombre de visiteur maximum.

A l'arrivée des familles, une prise de température sera effectuée, un masque sera donné et une friction des mains à la SHA sera sollicitée.

Stratégie Personnes Handicapées

Les recommandations de l'ARS Occitanie concernent les personnes en situation de handicap accueillies en établissement médico-social et accompagnées par un service médico-social mais peuvent également concerner toutes les personnes en situation de handicap à domicile nécessitant actuellement une aide pour l'accès aux soins. Cette stratégie sera mise à jour en fonction des orientations nationales et de l'évolution de l'épidémie de covid-19. Par ailleurs, la stratégie déployée sur chaque territoire s'adaptera aux besoins, à l'évolution de la situation, aux organisations existantes et aux ressources disponibles. D'ores et déjà, les premières réflexions concernant la réouverture progressive des établissements à l'issue de la période de confinement, les modalités organisationnelles et l'accompagnement des personnes et aidants dans cette phase sont d'actualité. Elles feront l'objet d'échanges réguliers avec l'ensemble des acteurs du secteur. Pour plus d'informations : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/covid19-strategie-de-prevention-des-personnes-en-situation-de-handicap>